

CRC Industries UK Ltd.
Castlefield Industrial Estate, Wylds Rd,
Bridgwater,
Somerset, UK, TA64DD
Tel.: (+44)(0)1278 727200 Fax:
(+44)(0)1278 425644

Fiche de sécurité Regulation EC No 1907/2006 Art.31

6110008500 DP 200

Date création/révision : 12.01.09

Remplace : 15.02.08

Réf.: UK10049-2-120109

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : DP 200 Aérosol

Application : Agents de Démoulage

Nom de la société : CRC Industries UK Ltd.
Castlefield Industrial Estate, Wylds Rd,
Bridgwater,
Somerset,
UK, TA64DD
Tel.: (+44)(0)1278 727200
Fax: (+44)(0)1278 425644
E-mail : hse.uk@crcind.com

Numéro d'appel d'urgence :(+44)(0)1278 727200

Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité : Extrêmement Inflammable

Irritant pour la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Environnement : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres dangers : Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| Composants dangereux | N° CAS | EINECS | w/w % | symbole | phrase-R* | Notes |
|--|------------|-----------|-------|---------|-------------------|-------|
| Ethylbenzène | 100-41-4 | 202-849-4 | 1-5 | F,Xn | 11-20 | A |
| Xylène | 1330-20-7 | 215-535-7 | 5-10 | Xn | 10-20/21-38 | A |
| Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%) | 68512-91-4 | 270-990-9 | 30-60 | F+ | 12 | K |
| naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré (benzène<0.1%) | 92045-53-9 | 295-434-2 | 30-60 | F,Xn,N | 11-38-51/53-65-67 | B,P |

Explication notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203- 450-8)

P : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène (Einecs no 200-753-7)

(* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales : Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées. En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin

Contact avec les yeux : Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin

Inhalation : Air frais, tenir calme et au chaud.

Ingestion : Il ne se produira probablement pas d'ingestion. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (sans propulseur): - 4 °C

Limites d'explosion : limite supérieure : 9.4 %

limite inférieure : 1 %

Moyens d'extinction : Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

Procédures de lutte contre l'incendie : Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau Risques particuliers de l'exposition : Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles : Supprimer les points d'ignition

Assurer une ventilation adéquate

Les précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières

Les méthodes de nettoyage : Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser seulement dans des zones ventilées

Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.

Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage : Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé

Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Protection individuelle : Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Utiliser seulement dans des zones ventilées inhalation : En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.)

la peau et les mains : Porter des gants (nitrile)

les yeux : Porter des lunettes.

Limites d'exposition :

Composants dangereux

N° CAS

Méthode

limites d'exposition professionnelle du CE:

éthylbenzène

100-41-4

TWA

100 ppm

STEL

200 ppm

Xylène

1330-20-7

TWA

50 ppm

STEL

100 ppm

limites d'exposition professionnelle nationales : Belgique

éthylbenzène

100-41-4

GW/VL

100 ppm

KTW/VCD

125 ppm

Xylène

1330-20-7

GW/VL

50 ppm

KTW/VCD

100 ppm

butane-1-ol; n-butanol

71-36-3

GW/VL

50 ppm

limites d'exposition professionnelle nationales : Suisse

xylène

1330-20-7

MAK

100 ppm

butane-1-ol; n-butanol

71-36-3

MAK

50 ppm

limites d'exposition professionnelle nationales : France

éthylbenzène

100-41-4

VME

100 ppm

Xylène

1330-20-7

VME

100 ppm

VLE

150 ppm

VLE

50 ppm

naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré (benzène<0.1%)

92045-53-9

VME

1000 mg/m³

VLE

1500 mg/m³

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (POUR AÉROSOLS SANS PROPULSEUR)

Aspect : état physique : liquide en aérosol avec propulseur propane/butane

Couleur : incolore

Odeur : Odeur caractéristique

Point/intervalle d'ébullition : 94 °C

Densité relative : 0.785 g/cm³ (@ 20°C)

PH : non applicable

Pression de vapeur : non connu

Densité de vapeur : non connu

Hydrosolubilité : Insoluble dans l'eau

Point d'éclair : - 4 °C

Auto-inflammabilité : > 200 °C

Viscosité : < 7 mPas (@ 40°C)

Vitesse d'évaporation : non connu

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

Matières à éviter : Agent comburant fort

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements

Ingestion : Il ne se produira probablement pas d'ingestion. Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.
Risque de pneumonie

Contact avec la peau : Un contact prolongé avec la peau détruit le film lipoprotéique

Irritant pour la peau

Autres informations: Pas de données expérimentales disponibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets nocifs divers : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pas de données expérimentales disponibles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Réglementations nationales : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

14. TRANSPORT

Numéro UN : 1950

Route/Chemin fer - ADR/RID : UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA,

Classe code : 5FEtiquette : 2.1

Mer - IMDG : UN1950 Aérosols Classe : 2.1, PG :

NAEtiquette : 2.1

EmS F-D,S-U

Air - IATA/ICAO : UN1950 Aérosols, inflammable Classe : 2.1,

PG : NAEtiquette : RFG

Packing instr. LQ Y203

PAX 203

CAO 203

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbol(s) de danger : F+, Xi, N

Phrases de risque (R) :

R12: Extrêmement inflammable.

R38: Irritant pour la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases de conseils de prudence (S):

S2: Conserver hors de la portée des enfants.

S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S23: Ne pas respirer les aérosols.

S24: Éviter le contact avec la peau.

S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 8,9

*Explication des phrase de risques:

R10: Inflammable.

R11: Facilement inflammable.

R12: Extrêmement inflammable.

R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38: Irritant pour la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.